

Résolution présentée par la délégation du

Canada

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne La répartition territoriale de l'Arctique

L'Assemblée Générale,

Soulignant que les objectifs du développement durable énoncés par l'ONU stipulent, que d'ici 2030, il faudrait parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles,

Sachant que plusieurs pays ont des revendications sur la répartition des territoires de l'Arctique et que celle-ci n'est pas définie,

Alarmée par le phénomène d'amplification arctique indiquant que cette région se réchauffe environ trois fois plus vite que la moyenne mondiale et que la température moyenne de cette région a augmenté de 3,1 °C entre 1971 et 2019, comparativement à une hausse de 1 °C pour l'ensemble de la planète,

Constatant que le dégel du permafrost pourrait engendrer un relâchement massif de méthane et que cela ajouterait entre 150 à 200 gigatonnes de CO₂ dans l'atmosphère d'ici 2100, sans compter le risque de pandémies,

Consciente que le manque de progrès sur l'article 42 de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones pourrait contraindre les populations de l'Arctique à se déplacer à l'avenir pour des raisons de sécurité et de survie en raison de la fonte des glaces,

Propose la mise en place d'objectifs concrets contre le réchauffement climatique par les pays de l'Arctique, incluant des technologies durables, des techniques d'extraction plus respectueuses, la protection de la biodiversité et la réduction des émissions de CO₂;

- la création d'un groupe d'experts au sein du GIEC pour évaluer la progression des mesures prises par les pays afin de réduire les impacts du réchauffement climatique sur l'Arctique, accompagné d'une réunion quinquennale des membres du Conseil de l'Arctique pour suivre les progrès, partager les résultats et renforcer la cohésion entre les pays.

- l'imposition d'une répartition définitive et corrélée aux efforts environnementaux de l'Arctique dès 2045 face à l'urgence imposée par l'intensité du réchauffement climatique.

Le texte français fait foi

